

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 à 20h00**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des fêtes de la commune.

La convocation a été adressée le 5 novembre 2021.

**Étaient présents :** Florence BOULLIER, François LIARD, Karine LATOUCHE, Jean-Yves PROUST, Monique MARCHE, Jean-Claude RICHARD, Julien GAURON, Evelyne DAVID, Jessy GONET, Laëtitia GUARY, Christophe JEANPIERRE BERRAUD, Florent MARTIN, Janine PERROT, Marie-Pierre BOUGREAU, Natacha DECOURT, Alain IZOPET, Anne MOLVEAU.

**Étaient excusés :** Fabienne BAUDON donne pouvoir à Jean-Yves PROUST, Christophe BRETON.

**Secrétaire de séance :** Monique MARCHE.

-----  
**071/2021 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2021**

Le procès-verbal a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance précédente.**

**072/2021 : Choix des entreprises pour les travaux de rénovation de l'église**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de rénovation de l'église, l'ouverture des plis a été effectuée le 25/10/2021 en présence de l'architecte. M. RUEL a donc procédé à l'étude des propositions de diverses entreprises suite à l'appel d'offre. Trois lots ont été définis : Maçonnerie/Pierre de taille, Charpente et Couverture. Madame le Maire présente le rapport d'analyse des offres de l'architecte (en annexe).

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, l'AUTORISE à signer les devis avec les entreprises suivantes concernant chaque lot :**

	<b>Estimation</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant HT</b>
<b>LOT 1</b>	<b>207 565, 27 €</b>	<b>HORY-CHAUVELIN</b>	<b>205 247, 93 €</b>
<b>LOT 2</b>	<b>23 971, 40 €</b>	<b>BATAIS CENTRE</b>	<b>33 912, 98 €</b>
<b>LOT 3</b>	<b>57 038, 60 €</b>	<b>UTB DELESTRE</b>	<b>62 182, 20 €</b>

**L'adhésion au SIEIL pour la gestion de l'éclairage public est reporté au prochain Conseil Municipal.**

### **073/2021 : Choix des entreprises pour les travaux d'éclairage public – Rue Jean Léger**

Monsieur Jean-Claude RICHARD, conseiller délégué en charge des Réseaux, expose au Conseil Municipal la nécessité de faire appel à une entreprise pour les travaux d'éclairage – Rue Jean Léger.

Suite à la commission Réseaux, quatre prestataires ont été contactés pour proposition de devis :

	Montant HT	Montant TTC
CITEOS	18 190,00 €	21 828,00 €
INEO	18 602,04 €	22 322,45 €

Monsieur Jean-Claude RICHARD propose de retenir le mieux disante soit l'entreprise CITEOS.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **AUTORISE Madame le Maire à signer le devis avec l'entreprise CITEOS ;**
- **les crédits sont inscrits au budget 2021.**

### **074/2021 : Choix des entreprises pour l'exposition Raymond Queneau au Presbytère**

Monsieur François LIARD, adjoint à Madame le Maire, expose au Conseil Municipal la nécessité de faire appel à une entreprise pour les travaux d'impression afin de finaliser l'exposition Raymond Queneau au Presbytère.

Deux prestataires ont été contactés pour proposition de devis :

	Montant HT	Montant TTC
COPPIA	1 082, 10 €	1 298, 56 €
GRAPHIVAL	1 371, 17 €	1 645, 40 €

Monsieur François LIARD propose de retenir la mieux disante soit l'entreprise COPPIA.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer le devis avec l'entreprise COPPIA.**

### **075/2021 : Arrêté municipal de stationnement zone bleue**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux travaux de la Grande Rue, des places de stationnement en zone bleue ont été déterminées. De ce fait, il est nécessaire de prendre un arrêté permanent sur le principe de stationnement de ces zones.

Il est proposé un stationnement limité à 1h30 de 7h00 à 19h00, tous les jours excepté les dimanches à partir de 13h30 et jours fériés.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, VALIDE la rédaction d'un arrêté permanent relatif à l'instauration d'une zone bleue.**

### **076/2021 : Arrêté municipal relatif à la Défense Extérieure Contre Incendie**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite au bilan de la reconnaissance opérationnelle des points d'eau incendie effectuée par le SDIS pour l'année 2021, il est nécessaire de prendre un arrêté municipal concernant la Défense Extérieure Contre Incendie afin de lister les points d'eau incendie présents sur la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, VALIDE la rédaction d'un arrêté relatif à la Défense Extérieure Contre Incendie.**

## Questions diverses :

- Madame le Maire fait un rappel concernant la clôture des inscriptions au 75<sup>ème</sup> congrès des maires d'Indre-et-Loire qui aura lieu le mardi 30 novembre 2021 au Palais des Congrès Vinci à Tours. Tous les conseillers municipaux sont conviés à cette journée. Les inscriptions devront parvenir en mairie avant vendredi 19 novembre 2021.
- Madame le Maire précise que pour la cérémonie du 11 novembre, le départ pour se rendre à Neuil se fera à 9h15 place de la Mairie. Besoin de volontaires pour effectuer le contrôle du pass sanitaire qui se fera à l'entrée de la salle des associations.

M. Serge LECOMTE, ancien Maire, recevra une lettre de félicitation du sous-préfet ainsi que son titre de Maire Honoraire.

- Madame le Maire fait part du rendez-vous avec Touraine Logement le 6 décembre 2021 à 17h00 concernant le projet de lotissement sur la route de Thilouze. En parallèle, le projet de logements aux « Deneux » avance.
- Madame le Maire ayant reçu l'avant-projet des travaux de la salle des fêtes, une réunion est à prévoir.
- Madame le Maire apporte les informations suivantes sur la première réunion d'information concernant l'accès à la fibre qui a eu lieu le 9 novembre 2021 à la salle des fêtes. Cette réunion concernait uniquement les foyers éligibles à la fibre. 11 opérateurs proposent l'accès à la fibre, la pose par l'opérateur d'un accès souterrain ou aérien jusqu'aux maisons est gratuite.
- Monsieur Florent MARTIN, conseiller municipal, explique les difficultés qu'il rencontre ainsi que son voisin à sortir de chez eux en toute sécurité avec un véhicule, N° 16 et 18 rue du Faubourg Girault, du fait de l'étroitesse du trottoir ainsi que de la moindre présence de véhicules en stationnement. Il demande la possibilité d'installer des plots au début du stationnement afin d'écarter la trajectoire des véhicules par rapport au trottoir lors de l'absence de véhicule en stationnement. De plus le trottoir et la chaussée s'affaissent au niveau du N°22 du Faubourg Girault.
- Madame MARCHE, conseillère déléguée, annonce l'exposition photo au musée du Presbytère les week-ends du 4-5 et 11-12 décembre. Elle cherche des volontaires pour tenir une permanence et ainsi accompagné l'artiste qui expose dans la réception du public. Un lien doodle sera transmis à l'ensemble de Conseil Municipal ainsi qu'à l'association « Mémoire et Patrimoine ».
- Monsieur Christophe JEANPIERRE BERRAUD explique que l'eau s'évacue mal dans la rue de Chinon au niveau des trottoirs, de ce fait, les maisons absorbent l'humidité. Madame le Maire demande à ce que l'on vérifie si la rue est une route départementale. Dans ce cas, il est nécessaire de prévenir le Service Territorial d'Aménagement.
- Madame Evelyne DAVID demande si le trottoir devant chez Mme BARON a été réparé. À voir avec les agents techniques : le matériel a été acheté seulement il est nécessaire d'effectuer les travaux par temps sec.
- Monsieur Jean-Claude RICHARD, conseiller délégué, informe que suite à la réunion des commissions « Réseaux » et « Fêtes et Cérémonies » il a été décidé de réparer les décorations de Noël pour 1800 € et d'acheter des traversées de route et des reines pour 2400 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire prononce la clôture de la séance à 21h35.

**Le Maire,**  
**Florence BOULLIER**

